

République Française - Département de l'Ain - Arrondissement de Belley - Canton de Belley

COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY

Tél : 04 79 81 34 92 -- Fax : 09 70 60 00 52

mairie.arboysenbugey@orange.fr

~~ Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mai 2019 ~~

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mai 2019

Sous la Présidence de M. BERGER Charles.

Présents : Mmes PEYSSON Christie (arrivée à 20h30) et RAPAUT Christine, MM. BERNEL Denis, CODEX Joël, JACOB René Christian, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, VUILLEROD René.

Excusés : Mme GALLAND Suzanne donne pouvoir à PEYSSON Christie. Mme LANZONI Noëlle donne pouvoir à SPELLANI Clément. M. DECROZE Emmanuel donne pouvoir à RAPAUT Christine.

Absents : Mmes BRODSKIS Anne et MARCHANT Nathalie, M. JACOB Quentin.

Mme RAPAUT Christine a été élue Secrétaire de Séance.

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2019.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

Modification ordre du jour :

- **Délibération pour création d'un mandat administratif pour annulation de dette**
- **Travaux forestiers sur la commune déléguée d'Arbignieu programmés par l'ONF.**

Délibérations :

↳ **OBJET : Projet de construction « MAISON POUR TOUS » à SAINT BOIS – plan de financement prévisionnel.** Arrivée de Mme Christie PEYSSON.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réaliser contre le local communal (garage) de la commune déléguée de SAINT BOIS un agrandissement de 54m² (salle de 36m² + auvent de 18m²) pour créer une « Maison pour tous » tripartite chasse, comité des fêtes, commune.

Une consultation vient d'être lancée par la commune auprès des différentes entreprises concernées et l'estimation sommaire de l'opération a été réalisée.

Monsieur le Maire indique, que pour financer cette opération, la Commune va demander une aide financière de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et également une demande subvention auprès de la Région au titre du Bonus Ruralité.

Dans cet esprit, Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant :

- Montant prévisionnelle des travaux : 68.440,50 € HT
- ETAT - DETR : subvention de 20 % à 50 % du montant HT
- REGION – Bonus ruralité : subvention de 15 % à 50 % du montant HT
- Le complément sera financé en fonds propres

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 14 voix

- APPROUVE le projet d'agrandissement du local communal (garage).
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.
- SOLLICITE l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la DETR au titre de l'exercice 2019.
- SOLLICITE l'aide financière de la Région au titre du bonus ruralité.
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.
- DIT que la présente délibération sera transmise à Madame la Sous-préfète de l'Arrondissement de Belley.

🔗 **OBJET : BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT ANNULATION DE CREANCES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de procéder à la régularisation de facturations antérieurs pour l'eau et l'assainissement.

S'agissant des Administrés suivants :

- Concernant Mme BAVOZET Monique, nous devons faire une annulation de facturation pour un montant de 59.19 € et admettre cette créance en non-valeur
- Concernant M. ROCHET Quentin, celui-ci a consommé 245 m³ en 2018, suite à une fuite à l'intérieur de son habitation et considérant le justificatif de réparation et conformément à la réglementation, nous devons procéder à une diminution de facture de 125 m³, sa facture s'élèvera à 354.27 € TTC au lieu de 806.60 € TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents,

- DECIDE et APPROUVE le bien fondé par pour la régularisation de ces créances.

🔗 **OBJET : Travaux sur la forêt communale de la commune déléguée d'ARBIGNIEU**

Le Maire invite le Conseil à se prononcer sur le projet des travaux de la forêt communale établi par l'ONF en vertu des dispositions de l'article D.214-21 du code forestier, pour la période 2019 – 2020.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE ET ENTRETIEN

Travaux d'entretien de piste/chemin (parcelles 104 – 110 – 111 : 3190 € HT)

Débroussaillage manuel

- TRAVAUX DE MAINTENANCE

Fourniture et pose de plaques de parcelle en plastique (marquage des arbres).

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un AVIS FAVORABLE au projet d'aménagement proposé.

➤ **URBANISME :**

☞ Depuis notre Conseil Municipal du 12 avril 2019, en vue de pouvoir arrêter le PLU en juin 2019 au plus tard, le travail a porté sur :

* les différents bilans et suivis concernant les documents annexes et les pièces jointes nécessaires en vue de l'arrêt du PLU,...

* l'envoi des documents de travail du PLU pour relecture d'ici le 2/06/19 aux membres de la commission. A ce sujet, après relecture, mardi 4/06/19 l'ensemble des documents relatifs au PLU sera expédié à chacun des conseillers municipaux en vue de l'arrêt du PLU.

* Nous aurons donc Conseil Municipal avec pour seul ordre du jour l'arrêt du PLU, mardi 11 juin 2019 à 19h00, en présence de notre urbaniste Sabine Loup-Menigoz, vraisemblablement à la salle Prey Boisé.

☞ Lors de la dernière réunion de travail relative au PLU, il a été demandé de remettre le Chêne remarquable de Thoys. En effet, il est évalué avoir environ 300 ans, à 1,3 m du sol il a une circonférence de 4,05 m soit un diamètre d'environ 1,3 m, pour une envergure de 22 m et 32 m de haut. Pour votre pleine information, nous rappelons qu'il était mentionné sur le plan de zonage du PLU 2007 au titre des espaces boisés classés (à créer ou à conserver). Nous vous demandons donc de vous prononcer sur ladite demande.

Après échanges, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal se prononce pour le classement. 14 voix.

☞ **Documents d'urbanisme :** depuis le 15 mars 2019.

Certificats d'Urbanisme : 9 CU dont 1 opérationnel (tous pour vente). Les 8 CU d'information ont chacun obtenu leur réponse, reste le CU opérationnel qui est en cours.

* Demande du notaire en date du 22/03, pour vente LAMPIN / PEQUIN-LAMPIN, CUi 19C0002, maison située 30 Passage des Lauzes à Arbignieu. Réponse du 15/04/2019.

* Demande du notaire en date du 2/04, pour vente GIRARDET / BASSIEUX, CUi 19C0003, maison située 84 Chemin de la Source à Peyzieu. Réponse du 15/04/2019.

- * Demande du notaire en date du 5/04, pour vente BERTHET / DUMAS, CUi 19C0004, terrain situé En Chouennes à Peyzieu. Réponse du 29/04/2019.
- * Demande du notaire en date du 9/04, pour vente BILGER / LE PERCHEC, CUi 19C0005, terrain situé Pré du Borbolion à St Bois. Réponse du 29/04/2019.
- * Demande du notaire en date du 9/04, pour vente BILGER / LE PERCHEC, CUi 19C0006, terrains situés Pré du Tigneu & En Chatillonnet à St Bois. Réponse du 29/04/2019.
- * Demande du notaire en date du 18/04, pour vente PONCET / JACOB, CUi 19C0007, terrains situés Le Bourg à St Bois. Réponse du 29/04/2019.
- * Demande du notaire en date du 23/04, pour vente MERCIER / DUPUPET-POZZOBON, CUi 19C0008, terrain situé Rte de l'Ancienne Thoys. Réponse du 29/04/2019.

- * Demande du notaire en date du 23/04, pour vente MAYOT / SCI ECOBAT, CUi 19C0009, terrain situé Chemin de la Planta à Sillignieu. Réponse du 29/04/2019.
- * Demande du notaire en date du 16/05, pour vente CODEX en vue de réalisation d'une maison d'habitation, CU opérationnel 19C0010, terrain situé Chemin des Terres à Thoys. En cours d'instruction.

Déclarations préalables : 7 DP auxquelles il a été répondu. Opposition à 1 seule, laquelle a été redéposée et « acceptée » depuis.

- * Demande en date du 27/03, pour M GRIVET Yves, DP 19C0006, installation de 4 panneaux photovoltaïques, 349 Rte de l'Ancienne Foire à Thoys. Non opposition du 16/04/2019.
- * Demande en date du 2/04, de M BELKACEM & Mme BARTHELEMY, DP 19C0007, modification de la toiture pour aménagement de combles, 177 Rte de l'Ancienne Foire à Thoys. Non opposition du 15/04/2019.
- * Demande en date du 4/04, de Mme LEGLAND, DP 19C0008, création d'une fenêtre de toit, 12 Rue du Colombier à Arbignieu. Non opposition du 18/04/2019.
- * Demande en date du 5/04, de Mme MERCIER, DP 19C0009, division en vue de construire, Rte de l'Ancienne Foire à Thoys. Non opposition du 2/05/2019.
- * Demande en date du 5/04, de M BELKACEM & Mme BARTHELEMY, DP 19C0010, construction d'une véranda accolée à la maison, 177 Rte de l'Ancienne Foire à Thoys. Opposition du 30/04/2019 pour toiture.
- * Demande en date du 7/05, de M BELKACEM & Mme BARTHELEMY, DP 19C0011, construction d'une véranda accolée à la maison mais avec toit en pente..., 177 Rte de l'Ancienne Foire à Thoys. Non opposition du 16/05/2019.
- * Demande en date du 7/05, de M BELKACEM & Mme BARTHELEMY, DP 19C0011, construction d'une véranda accolée à la maison mais avec toit en pente..., 177 Rte de l'Ancienne Foire à Thoys. Non opposition du 16/05/2019.
- * Demande en date du 10/05, de M DULLIAND, DP 19C0012, modification d'une fenêtre (transformation en porte côté Rue du Midi), 31 Chemin du Pré bourbon à Peyzieu. Non opposition du 24/05/2019.

Permis de construire : 1 PC en cours d'instruction.

- * Demande en date du 20/05, pour Mlle POZZOBON & M. DUPUPET, PC 19C0001, construction d'une maison individuelle, Rte de l'Ancienne Foire à Thoys. En cours d'instruction.

Déclarations d'Intention d'Aliéner : 2 pour vente.

Renseignements d'Urbanisme : 20

Informations diverses :

- Legs M. PEYSSONNEL :

Le Maire informe que conformément aux dispositions du testament de Monsieur PEYSSONNEL Paul et à l'interprétation du testament faite par les parties dans les actes de délivrance de legs reçu par Maître Stéphane MENAND notaire au CHESNAY-ROCQUENCOURT (YVELINES), il a signé le document le 14 mai 2019 en l'étude. La commune est propriétaire de tous les biens de M. PEYSSONNEL sur la commune d'ARBOYS EN BUGÉY et sur la Commune de BELLEY. Le Maire propose de mettre à la vente les parties bâties dans un premier temps, cela nécessitera l'intervention d'un géomètre. Pour les prés, le Maire propose de régulariser avec les agriculteurs les baux en cours avec M. PEYSSONNEL. En ce qui concerne les parcelles ayant des bois, une reconnaissance se fera avec l'ONF pour les inclure dans leur périmètre. Le Maire rappelle que le testament stipule que la Commune devra assurer l'entretien des tombes de la famille, soit 2 tombes sur Arbignieu et 1 tombe sur Cressin-Rochefort.

- **SECOURISME :**

Le Maire informe avoir un devis de 890€ pour une formation secourisme par la CROIX ROUGE, pour un groupe de 10 personnes maximum. A l'issue de la formation, le participant sera capable de protéger la victime et les témoins sans s'exposer lui-même, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime afin de préserver son intégrité physique dans l'attente de l'arrivée des secours ; cette formation comprend l'utilisation du défibrillateur automatisé externe.

- **COMMANDES 2019:**

Le Maire informe sur les commandes faites depuis le 1^{er} janvier 2019 :

Ecole : chaises tables (2.703,58 €) ; Echange pneus tracteur commune déléguée d'Arbignieu (2.255 €) ; Réalisation enrobé à chaud route de Colomieu prolongation réseau eau (4.212 €) ; Réfection plafond sacristie église d'Arbignieu (4.263,60 €) ; Poste informatique mairie (secrétariat) complémentaire (1.728 €) ; Remplacement des télétransmissions réservoirs Peyzieu et Sillignieu (8.394 €) ; Retouche livraison eau et assainissement d'une maison Montée du Mollard (5.433 €) ; Mise en place compteur réservoir Sillignieu pour contrôle fuite réseau (2.119,20 €) ; Sortie 1 compteur Montée de la Quaille Peyzieu (1.092 €) ; Amélioration réseau d'eau Veyrin (26.472 €) ; Amélioration réseau d'eau Saint Bois (23.364 €) ; Amélioration réseau d'eau Le Crozet (29.808 €) ; Amélioration réseau eau Sillignieu (14.136 €).

- **SECURITE PEYZIEU :**

Le Maire informe qu'une commande sera faite pour repeindre les éléments de sécurité sur la traversée de Peyzieu pour une somme de 1.284 €. Pour la traversée d'Arbignieu, la commande sera faite pour réaliser les travaux avant les vacances d'été (2.582,51 €).

- **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE D'ARBOYS EN BUGEY :**

Le Maire propose au Conseil Municipal de passer commande à la société GERISK pour mettre à jour le PCS de la commune d'Arbignieu en PCS d'Arboys en Bugey. Ceci pour répondre aux modifications significatives dues aux nouveaux périmètres des centrales nucléaires et à l'obligation d'avoir un stock d'iode de potassium, appelé iode stable, indispensable au bon fonctionnement de la glande thyroïde. La prise d'iode stable, associée à la mise à l'abri est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets de l'iode radioactif rejeté lors d'un accident nucléaire.

La refonte du PCS d'Arbignieu et la création de celui de Saint Bois coûteraient 2.590 €.

- **DEPOT SAUVAGE :**

Le Maire informe qu'un dépôt sauvage (présentation photo) a été découvert sur la route traversant THOYS proche de la route de Saint Germain. Une fouille du tas nous a permis de trouver des documents d'une société, et nous avons porté plainte à la gendarmerie. Le Maire rappelle que ces dépôts sont considérés comme des délits, aggravés par le fait d'être proches d'une rivière, ce qui est le cas. L'affaire suit son cours...

Prochaine réunion :

Mardi 11 juin 2019 à 19h00 Salle de PreyBoisé SAINT BOIS (Arrêt du PLU).

Vendredi 28 juin 2019 à 20h00 Foyer communal SAINT BOIS.

Le Maire,
Charles BERGER

